

II. — LIBYE

Cette année (1) encore, il est bien difficile de se faire une idée précise de l'évolution des structures économiques en Libye. Si le secteur pétrolier, qui représentait la quasi-totalité des exportations et près de 60 % du Produit Intérieur Brut (2), continue à suivre la voie qui lui avait été tracée dès les premiers mois du nouveau régime, à la fin de 1969, les autres secteurs présentent par contre une grande diversité de situations, d'autant plus incommodes à apprécier que les données récentes restent toujours aussi rares, sinon plus, et que les incessantes réorganisations en rendent le traitement très malaisé (3). Aussi insisterons-nous, comme dans les chroniques précédentes, sur le secteur des hydrocarbures, en résumant, pour les autres secteurs, les informations disponibles.

I. — LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Nouvelle baisse de la production, stagnation de la recherche et des découvertes, intervention croissante des sociétés nationales dans l'industrie, tels sont les traits saillants de l'activité pétrolière en 1972, que nous envisageons successivement sous l'angle de la production, des exportations et de la politique pétrolière.

A. — LA PRODUCTION.

La production de pétrole en 1972 s'est élevée à 805 292 000 barils, soit une nouvelle et forte diminution de 20,03 %. Le tableau I présente l'évolution de la production depuis le début de l'exploitation commerciale.

(1) La Rédaction de l'A.A.N. a eu, comme en 1971, de grosses difficultés pour confier cette chronique à un économiste libyen, plus près des sources et des réalités. Cela n'a pas été possible, et il nous a fallu, une fois de plus, improviser à la dernière minute. Que le lecteur veuille bien excuser la brièveté de cette chronique qui tente, dans ces limites, d'être aussi exhaustive que possible.

(2) Chiffre de 1968 (*Annuaire Statistique des Nations-Unies, 1971*. New York, 1972, p. 580), qui atteignait 62 % en 1969.

(3) Le *Rapport Annuel* de la Banque centrale de Libye est la source la plus complète et la plus sérieuse à notre disposition. Or le 15^e volume, concernant la période avril 1970 - avril 1971 est paru à la fin de 1972 et il est peu probable que le 16^e volume, qui nous intéresse ici, soit publié avant le présent *Annuaire* !

TABLEAU I
Production de pétrole en Libye.

	1 000 barils	Millions T	1 000 bis jour	% Aug. (1)
1961	6 642	0,8	18	-
1962	66 543	8	182	900
1963	161 272	21	460	152
1964	313 796	42	862	94
1965	445 253	59	1 223	41
1966	550 504	73	1 507	23
1967	632 593	84	1 744	14
1968	951 345	126	2 600	49
1969	1 134 448	151	3 110	19
1970	1 212 079	161	3 321	7 (6,77 %)
1971	1 006 816	134	2 758	- 17
1972	805 292	107	2 206	- 20
Janvier	76 117		2 455	
Février	71 575		2 467	
Mars	75 200		2 426	
Avril	65 586		2 186	
Mai	65 720		2 120	
Juin	62 319		2 077	
Juillet	62 945		2 030	
Août	63 662		2 053	
Septembre	63 981		2 133	
Octobre	66 194		2 135	
Novembre	63 319		2 110	
Décembre	68 677		2 215	
1973				
Janvier	71 498		2 306	
Février	62 350		2 223	
Mars	71 309		2 300	
Avril	69 942		2 331	
Mai	70 175		2 238	

Source : Central Bank of Libya, *Economic Bulletin*, livraisons de 1972 ; *Petroleum Press Service*, livraisons de 1972 et des 7 premiers mois de 1973.

La Libye se situe ainsi au septième rang des producteurs mondiaux (4) et au cinquième rang des exportateurs, alors que la production mondiale atteignait en 1972 plus de deux milliards et demi de tonnes, marquant une progression annuelle de 5,1 %. A cet égard, le mois de juillet marque, en

(4) Après les Etats-Unis, l'U.R.S.S., l'Arabie Séoudite, l'Iran, l'Irak et le Koweït.

termes de production par jour, le plus bas niveau atteint *depuis septembre 1967*. Depuis, la courbe a d'ailleurs tendance à se stabiliser, et les premiers résultats de 1973 donnent à penser qu'une évolution inverse pourrait commencer à se dessiner (5). Quoiqu'il en soit, cette chute, qui en deux ans, a atteint plus de 33 %, s'explique principalement par une idée qui fait son chemin chez les producteurs du Moyen-Orient, et que les Libyens ont très largement reprise à leur compte (6), à savoir que les perspectives à long terme en matière de besoins énergétiques étant favorables aux possesseurs de gisement, des réserves de pétrole enfoui constituent un capital précieux, qu'il n'est peut-être pas utile de gaspiller inconsiderément. Quatre faits sont venus confirmer les dirigeants libyens dans cette voie : tout d'abord, bien sûr, la crise monétaire internationale et la dépréciation constante du dollar, qui fait de la monnaie de base du commerce pétrolier une monnaie fondante. Ensuite l'augmentation des revenus nominaux par baril exporté, à la suite des accords de Tripoli (septembre 1970 et avril 1971), de Téhéran (15/2/1971) et de Genève (janvier 1972), peut permettre une baisse de la production accompagnée d'une croissance des rentrées, comme on le verra plus loin. Par ailleurs, l'« assainissement » de l'exploitation, rendu nécessaire par les soutirages intensifs des années précédentes (7), devait être poursuivi. Enfin, les revenus pétroliers libyens sont bien supérieurs à ses possibilités actuelles d'utilisation. Il pouvait donc paraître dangereux, autant qu'inutile, de se lancer dans une course sans frein à la production. Régularisation des extractions, participation accrue de la Libye à tous les stades de l'exploitation, augmentation du revenu par baril, étaient de bien meilleurs objectifs. Le « Technical Planning Authority » faisait d'ailleurs savoir en juin qu'à l'avenir le taux d'augmentation de la production pétrolière (8) ne devrait pas dépasser 7,5 % et la NOC prévoit d'ailleurs de stabiliser la production à 160 millions de tonnes jusqu'en 1975.

B. — LES EXPORTATIONS.

La demande de produits pétroliers dans les pays non communistes s'est accrue en 1972 de plus de 7 % (9), marquant une nette reprise de l'expansion. Les débouchés ne manquent donc pas, dans l'absolu, pour les exportations libyennes, compte-tenu de la qualité (10) des bruts offerts. Les baisses de

(5) A la suite principalement de la mise en exploitation du gisement de l'association AGIP-NOC, et de la mise en place de nouveaux débouchés pour la production ex-BP. Voir *infra*.

(6) Voir J.J. RÉGNIER, « Chronique Economique (II), Libye », in A.A.N. (IX), 1970, p. 461-63.

(7) Voir à ce sujet les déclarations du commandant Jalloud devant les étudiants de Tripoli le 2 janvier 1973 ; cf. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* (1418), 12 janvier 1973, p. 83.

(8) Quant à la production de gaz naturel exportable, elle est toujours assurée par l'unité d'Esso à Marsa Brega, malgré des handicaps, en particulier techniques, assez importants. La production de gaz est actuellement de 15 millions de mètres cubes par an.

(9) *Petroleum Press Service* (XV), 7, juillet 1973, p. 253.

(10) Cf. RÉGNIER (Jean-Jacques), *loc. cit.*, p. 454-457.

production se répercutent cependant sur les ventes avec une modification lente de leur structure géographique, ainsi que de la répartition des compagnies. Les revenus, au contraire, ont contribué à augmenter, par le jeu des relèvements de prix.

a) *La structure géographique des exportations.*

Le tableau II en résume l'évolution depuis trois ans. Un fait apparaît avec netteté : la décroissance de la part relative de la C.E.E. à Six (de 70 % à 61 %, niveau inférieur à 1967) et, *a fortiori*, de l'Europe occidentale (de 90 à 79 %) au profit des Etats-Unis (de 3 % à près de 9 %) et des Iles de la Trinité (de moins de 1 % à presque 7 %), nouveau venu (11) sur la scène pétrolière libyenne. Neuf pays achètent plus de 95 % du brut libyen, parmi lesquels l'Italie et l'Allemagne occidentale pour un peu moins de la moitié. Il ne semble donc pas, malgré de légères modifications, que la structure géographique des exportations se soit beaucoup modifiée, malgré les soubresauts des années 71 et 72. Les affaires restent les affaires et les besoins

TABLEAU II
Exportations de pétrole par pays.

	1970		1971		1972 (a)	
	Millions de barils	% (b)	Millions de barils	%	Millions de barils	%
Italie	300	25	237	23,9	92,2	22,4
Allemagne de l'Ouest	216	18	183	18,5	81,9	19,9
France	168	14	131	13,3	45,9	11,1
Pays-Bas	120	10	54	5,5	25,4	6,2
U. E. B. L.	48	4	25	2,5	5,6	1,7
Total C. E. E. (c)	852	70	630	63,7	251,0	61,3
Grande-Bretagne	180	15	162	16,4	60,9	14,8
Espagne	60	5	46	4,6	13,2	3,2
Total Europe Occidentale	1 092	90	838	84,7	325,1	79,3
U. S. A.	36	3	55	5,5	35,2	8,8
Trinité	19	1	60	6,1	31,5	7,6
Sous-Total	1 147	94	953	96,3	391,8	95,7
Autres	65	6	36	3,7	19,7	4,3
Total général	1 212	100	989	100,6	411,5	100,0

Source: *Economic Bulletin*, Central Bank of Libya (XII, 4), juillet-août 1972.

a) 6 premiers mois — b) Chiffres arrondis — c) C.E.E. à six.

(11) L'île de la Trinité, ancien important producteur, possède une grosse infrastructure de raffinage. La baisse de sa production locale l'oblige à importer des quantités croissantes de brut, réexportées après traitement, principalement aux Etats-Unis, ce qui explique ses besoins en brut non sulfureux. Cf. *Petroleum Press Service* (XXXIX 1), janvier 1972, p. 22.

énergétiques des pays industrialisés un impératif vital. Ces chiffres sont cependant trop anciens pour rendre compte d'un fait nouveau : « l'ouverture à l'est » des débouchés libyens ; les pays de l'Europe orientale sont en effet, pour l'instant, les principaux preneurs du brut contesté du gisement Sarir-BP nationalisé en 1971, les seuls en tout cas que la société anglaise puisse difficilement atteindre par la voie légale. Selon *Petroleum Press Service* (12), près de 100 000 b/jour étaient vendus à l'Europe de l'Est au milieu de l'année. Le premier embarquement a d'ailleurs eu lieu le 1^{er} juin (13). La revue *Pétrole et Gaz arabes* (14) précise qu'un accord signé le 29 juin avec la Yougoslavie porte sur 20 000 b/j et donne un bilan total analogue, près de 100 000 b/j, soit approximativement la moitié de la production de la BP dans son gisement nationalisé, et l'équivalent des importations américaines, ou presque 10 % des ventes libyennes. C'est loin d'être négligeable. Tout n'est cependant pas vendu, et les difficultés à trouver des débouchés pour ce pétrole est une des causes des baisses de production, tout autant que de la modification de la production par compagnie.

b) *La répartition par compagnie.*

Deux faits sont à retenir. L'affaire de la BP fin 1971, et l'apparition de l'AGIP comme nouveau producteur, en association avec la NOC. Il faut y

TABLEAU III
Production de pétrole par compagnie.

	1970		1971		1972			Janvier à Mai 1973 (a)	
	1 000 b/j	%	1 000 b/j	%	1 000 b/j	72/71 en %	%	1 000 b/j	%
Oasis	946	28,2	824	29,8	799	- 3	36,1	845	36,9
Esso	692	20,9	447	16,3	354	- 21	16,0	348	15,2
Occidental	659	19,9	586	21,3	425	- 27	19,2	333	14,4
AGEC - Hunt (b)	413	12,6	420	15,2	188	- 55	8,5	233	10,2
Amoseas	323	9,8	262	9,5	234	- 11	10,6	220	9,6
Mobil	253	7,7	186	6,7	163	- 12	7,3	151	6,6
AGIP-Noc (c)	-	-	-	-	24	-	1,1	139	6,1
Aquitaine	20	0,6	17	0,6	16	- 7	0,7	13	0,6
Amoco	8	0,2	15	0,5	9	- 40	0,4	7	0,3
NOC (a)	4	0,1	4	0,1	3	- 25	0,1	3	0,1
Total	3 318	100,0	2 761	100,0	2 215	- 20	100,0	2 292	100,0

(a) Estimations ; (b) BP Banker-Hunt jusqu'en décembre 1971, puis Arabian Gulf Exploration Co - Bunker-Hunt; (c) Association, production démarrée en octobre 1972; (d) gisement d'Umm Farud rendu par Philips en octobre 1970.

Source : *Petroleum Press Service* (XL, 7), juillet 1973, p. 245.

(12) (XXXIX, 8), août 1972, p. 282. La moitié de ce brut irait à l'U.R.S.S., le reste à la Bulgarie, la Roumanie et la Yougoslavie.

(13) *Industries et Travaux d'Outre-Mer* (224), juillet 1972, p. 224.

(14) (IV, 80), 16 juillet 1972.

ajouter la demande faite à Occidental de réduire sa production à 320 000 b/j à la fin du mois de juin (1).

Dans ces conditions on s'explique, au vu du tableau III, que si Oasis maintient sa position, produisant plus d'un tiers du total, si Amoseas et Mobil perdent quelques points, Occidental et le groupe AGECE-Hunt fléchissent fortement, ainsi d'ailleurs qu'Esso (en déclin constant depuis 1968), alors que l'association AGIP-NOC se hisse d'emblée au niveau de Mobil.

Cette évolution reflète en fait les changements intervenus sur la scène pétrolière libyenne, tout d'abord en ce qui concerne les prix, mais aussi en fonction de la politique pétrolière du gouvernement.

c) *L'évolution des prix.*

Les modifications intervenues en septembre 1970, puis en avril 1971 (15) ont considérablement modifié l'assiette des revenus pétroliers du pays. Par contraste, peu d'éléments nouveaux sont intervenus sur ce point en 1972.

Il faut retenir principalement les conséquences de l'accord signé le 20 janvier à Genève entre les pays du Golfe et les sociétés pétrolières qui prévoit, pour compenser la dévaluation du dollar, une augmentation de 8,49 % des affichages, et l'établissement d'un système d'indexation destiné à rendre le prix affiché plus ou moins indépendant des péripéties monétaires internationales. Cet accord, non signé par la Libye, a servi de base aux très longues négociations qui ont eu lieu pendant plus de trois mois avec les compagnies, représentées par Mobil, puis par Mobil et Esso ; les exigences libyennes semblaient au début tabler sur une augmentation supérieure à celle prévue à Genève, mais on aboutissait finalement, le 4 mai, à un accord du même ordre, rétroactif au 20 janvier. Selon *Petroleum Press Service* (16), il résulte de l'accord une augmentation moyenne de 18 cents par baril qui, compte tenu du règlement des arriérés, porteraient les revenus de la Libye à \$ 2,14 par baril exporté. L'opération devait se renouveler d'une façon identique en 1973. Mais les grosses difficultés allaient apparaître non au niveau du problème des prix, pour l'essentiel réglé, mais à celui de la définition d'une politique pétrolière qui lui donnerait une plus grande marge d'initiative et d'indépendance.

C. — LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE.

La volonté d'intervenir directement dans l'exploitation des richesses pétrolières nationales existait dès l'ancien régime ; l'accord d'association

(15) Sur l'ensemble de ces modifications, voir BRETON (Hubert), « Le pétrole libyen au service de l'Unité arabe ? » in « Les conflits pétroliers : 1970-1971 ». *Revue Française de Science Politique*, (XXII, 6), décembre 1972, p. 1256-1275 ; (voir dans cet *Annuaire*, p. 000) et aussi RÉGNIER (J.-J.), *op. cit.*, p. 468-478 ainsi que BLEUCHOT (Hervé), *Chronique Economique* (II), Libye, A.A.N. (X), 1971, p. 476.

(16) (XXXIX, 6), juin 1972, p. 220.

passé avec ERAP, en avril 1968 (17) témoignait de cette tendance, qui allait se préciser en 1969 avec quatre nouveaux accords (avec AGIP, Ashland, Chappaqua et Shell) (18). Cependant, cette formule semblait depuis lors, abandonnée. Les négociations sur les prix constituaient en fait un « gros morceau » à faire « avaler » en priorité. La chose étant faite, les dirigeants libyens ont pu revenir à ce problème, mais trois éléments nouveaux changeaient la physionomie de l'affaire : tout d'abord la définition, au sein des producteurs, d'un consensus assez large sur le problème de la participation ; ensuite, le changement de régime, et l'installation en Libye d'une équipe plus nettement anti-impérialiste et fermement décidée à changer un état de fait marqué du sceau de la dépendance ; enfin, en corollaire à ce dernier point, le durcissement de la position libyenne, axée non plus seulement sur la définition d'accords d'association avec de nouveaux partenaires, comme cela avait été le cas sous l'ancien régime, mais sur la révision d'accords déjà existants avec des compagnies en production, ou sur le point de l'être.

Il convient cependant d'examiner en premier lieu les conséquences de la nationalisation, le 7 décembre 1972, de la part de 50 % que la British Petroleum détenait dans son seul gisement productif, le gisement de Sarir (19), le plus important d'Afrique, dans la concession 65, ceci en représailles de « l'abandon par la Grande-Bretagne à l'Iran » de trois îlots dans le Golfe Persique (20). La première conséquence de cette mesure a été la constitution d'une filiale de la NOC, la « Arab Gulf Exploration Co » (A.G.E.C.), chargée de se substituer à la BP sur la concession de la compagnie, et qui a aussitôt entamé une vaste campagne de recrutement pour continuer l'exploitation. Celle-ci a pu reprendre assez vite, le seul problème étant celui des débouchés, après les procédures juridiques entamées par la BP (21). Nous avons vu que, pour une moitié, cette production était, en moyenne, régulièrement écoulée vers les pays de l'Est. La position de Bunker Hunt, partenaire à 50 % de la compagnie anglaise sur le champ de Sarir, était cependant délicate. Elle refuse dès l'abord de commercialiser, pour le compte de l'AGEC, la part ex-BP, mais continue à exploiter le gisement, pour sa part, comme auparavant. Les responsables libyens, pour leur part, ne pouvaient pas exiger d'elle les mesures demandées, puisqu'ils étaient partie prenante de l'exploitation ; cette situation ambiguë ne pouvait durer, et explique en partie que Bunker-Hunt ait été une des premières compagnies visées dans la revendication libyenne de participation à l'industrie, et qu'elle ait finalement été nationalisée, dans le courant de 1973.

(17) Voir « Chron. Eco. (II, Libye) » in A.A.N. (VII), 1968, p. 379-380.

(18) Voir « Chron. Eco. (II Libye) », in A.A.N. (VIII), 1969, p. 547-548.

(19) Il faut signaler que la BP avait rendu, avant la nationalisation ses concessions 34, 36, 37 et 64, de même qu'Amoco pour la 76. La société britannique conserve cependant un droit théorique sur les concessions 80 et 81.

(20) Voir BLEUCHOT (Hervé), « Chron. Eco. (II, Libye) », in A.A.N. (X), 1971, p. 478.

(21) Dès la nationalisation, BP a refusé de reconnaître sa légalité, et a entamé des actions en justice contre les cargaisons exportées, actions qui traînèrent en longueur, pendant que la Libye nommait une commission chargée de calculer le montant de l'indemnisation ; la procédure-test que BP avait entamée en justice devait échouer en mars 1973, mais l'affaire n'est pas close ; cependant les injonctions de la compagnie anglaise envers d'éventuels acheteurs ont de moins en moins d'écho.

La résolution 139 de la 25^e Conférence de l'O.P.E.C. à Beyrouth, en septembre 1971 (22) marquait la volonté des pays membres d'agir en commun pour faire aboutir les négociations sur la participation des nations productrices aux activités du secteur pétrolier. Cette revendication, selon les pays, variait dans son importance, entre 20 % et 50 %, mais elle allait atteindre, *de facto*, 100 % en Irak, avec la nationalisation de l'O.P.C. le 1^{er} juin, comme cela s'était produit en Algérie l'année précédente, sur 51 % de sociétés étrangères. Le durcissement des producteurs aboutissait à l'accord du 5 octobre, signé à New York entre les compagnies pétrolières et les représentants d'un certain nombre de pays producteurs, et approuvé à la 30^e Réunion extraordinaire de l'O.P.E.C. à Riad, les 26 et 27 octobre, par Abou Dhabi, le Koweït, le Qatar et l'Arabie Séoudite, et enfin définitivement ratifié par ces pays au début de 1973, et même avec l'Irak en février (23).

L'intérêt des pays producteurs est évidemment de passer du rôle de simple percepteur de taxes, à celui financièrement — et surtout économiquement — plus intéressant d'associé direct dans l'exploitation du pétrole. Outre l'augmentation des revenus qui en découle (24), l'avantage de l'opération est en effet d'ouvrir au pays une porte vers les activités en aval, plus rémunératrices et surtout susceptibles, dans un pays comme la Libye, de constituer la base d'un processus d'industrialisation. Les deux difficultés majeures sont cependant, d'abord de former la main d'œuvre qualifiée nécessaire, ensuite de trouver des débouchés. Aussi les revendications de l'O.P.E.P. sont-elles, en cette matière très progressives. C'est la raison pour laquelle l'attitude libyenne, assez souple en ce qui concerne les négociations avec l'E.N.I., a pu paraître plus audacieuse pour les discussions avec Bunker Hunt.

Dès mars, AGIP commençait à produire sur sa concession 100 A, mais n'a pu obtenir l'autorisation d'entamer les exportations, tant que le problème de la participation nationale ne serait pas réglé. A une proposition italienne de 25 % immédiats avec passage progressif à 51 %, la Libye répondait d'abord par une exigence de 51 % sans progressivité ; cependant, les rapports NOC-ENI ne s'étaient jamais détériorés, et la signature d'un certain nombre de contrats annexes (25) permettait de bien augurer de l'issue de la négociation ; en effet, on apprenait en septembre la signature de l'accord définitif, qui prévoyait seulement une participation immédiate de 50 % du partenaire libyen (26) et permettait enfin à l'association de commencer ses exportations.

(22) Voir ces textes dans *Petroleum Press Service* (XXXVIII, 11), novembre 1971, p. 403.

(23) Brièvement, ces accords prévoient une participation de 25 % jusqu'en 1978, progressant jusqu'à 51 % en 1982, avec une indemnisation calculée cas par cas, une planification des quotas de production, possibilités de reprises réciproques, et des modalités complexes de rachat réciproque.

(24) Soit la possibilité d'accéder aux bénéfices de vente du brut, ce qui ne va pas sans poser de gros problèmes tant que l'industrie nationale n'est pas intégrée, et soulève la question de la nature des débouchés ; l'acuité de la controverse sur le prix de reprise du brut national par les compagnies en est le révélateur.

(25) En particulier un accord de formation de personnel qualifié à l'Institut du pétrole de Tobrouk avec une filiale d'ENI, et un accord 49-51 avec une autre filiale de la société italienne (SAIPEM) pour un organisme de forage, qu'il faut ajouter à l'accord d'association de 1969, et à la construction par SNAM-Progetti de la raffinerie de Tripoli. Voir, pour les détails de l'accord, *Petroleum Press Service* (XL, 4), avril 1973, p. 145-46.

(26) Et les modalités suivantes : remboursement par la Libye de la moitié des coûts d'AGIP, commercialisation par l'AGIP de la part libyenne pour 5 ans à un prix moyen

En ce qui concerne Bunker Hunt, les choses allaient se passer différemment. Dès le règlement du problème de la réévaluation des prix en fonction du dollar, le gouvernement avait fait savoir aux compagnies qu'il leur serait demandé d'augmenter leurs investissements dans le pays, tombés à un taux extrêmement bas depuis deux ans (27) ; à cette revendication s'adjoignait une demande, liée à la première, d'examiner les modalités de participation, surtout après le règlement intervenu à New York dans le cas des pays du Golfe. Mais c'est le succès des négociations avec l'ENI qui accéléra le processus et, fidèles à leur habitude, les dirigeants libyens décidaient de s'attaquer au maillon le plus faible de la chaîne, Bunker Hunt, en demandant à la société américaine une part de moitié, et de plus, le remboursement de la moitié des bénéfices faits depuis la nationalisation de la BP ; une réponse était demandée avant le 19 octobre. La date était dépassée sans qu'une solution ait été trouvée, Hunt bénéficiant de l'appui de ses partenaires étrangers. Devant ce front commun, le ministère du pétrole suspendait provisoirement les exportations de Hunt, à titre d'avertissement, et adressait une demande du même ordre, mais moins sévère, à Oasis. Si à l'heure où nous écrivons le problème n'a pas été réglé avec Oasis, ni avec Amoseas et Occidental, soumis à des demandes du même ordre, la désignation de deux arbitres dans le conflit avec Hunt n'a donné aucun résultat, et la société voyait ses enlèvements arrêtés à la fin du mois de mai 1973 ; la nationalisation était annoncée officiellement par le colonel Qaddhafi le 11 juin.

A la suite de l'accord avec ENI, le sous-secrétaire d'Etat Muntasser proclamait le « commencement de la fin pour les concessions pétrolières traditionnelles » (28). Il est certain que l'année 1973 ne finira pas sans de nouveaux et profonds aménagements. Le gouvernement libyen est fermement décidé à imposer à ses partenaires de l'industrie une « place au soleil » (29) qu'elle estime indispensable à la poursuite de ses objectifs économiques globaux : faire de l'industrie pétrolière le fer de lance d'une industrialisation que la dramatique stagnation de l'agriculture rend de plus en plus nécessaire, mais que des contraintes de tous ordres et en particulier démographique, rendent particulièrement difficile à mettre en œuvre.

entre l'affichage et le coût total y compris les versements au gouvernement. Cf. *Petroleum Press Service* (XXXIX, 10), octobre 1972, p. 389.

(27) Hervé BLEUCHOT (op. cit.) signale que les appareils de forage en activité sont passés de 55 en 1969 à 12 en 1972 ; il semble actuellement qu'il n'y en ait pas plus d'un par société exportatrice, soit le minimum légal.

(28) Voir *Petroleum Press Service* (XXXIX, 11), novembre 1972, p. 421.

(29) La raffinerie de Zawia devrait, théoriquement, commencer à exporter des produits dès 1973 pour le compte de la NOC en subvenant par ailleurs aux besoins domestiques ; d'autre part, la NOC a commandé en octobre, à l'Espagne, deux pétroliers de 57 000 tonnes pour une somme totale de 22 millions de dollars, ainsi que deux autres unités, plus importantes, au Japon.

II. — LES AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

Le manque dramatique de données en ce qui concerne l'agriculture, le foisonnement de projets, parfois abandonnés, au niveau de l'industrie, rendent difficile une estimation sérieuse des résultats de la politique économique, vue en particulier à travers les budgets de fonctionnement et d'équipement, et les projets de planification ; le meilleur estimateur resterait encore le commerce extérieur, si, là aussi, les chiffres n'étaient pas publiés avec beaucoup de retard. Nous nous contenterons donc de fournir un certain nombre de chiffres significatifs.

Le tableau IV présente les dépenses prévues au titre du plan triennal de développement (30), premier plan à long terme du nouveau régime, après l'abandon du plan quinquennal de l'ancien régime et l'instauration d'un plan annuel transitoire pour 1970-71, dont aucun rapport d'exécution n'a été publié. On est d'ailleurs dépourvu de renseignements sur la signification exacte du mot « plan » dans la terminologie libyenne. S'agit-il simplement d'une mise en ordre des investissements publics (essentiellement financés par les revenus pétroliers) ou d'une réelle étude prospective dotée d'instruments d'application ? Il est difficile de le savoir, mais la première hypothèse paraît la plus vraisemblable.

Précisons que ce plan a été assez largement modifié au début de 1973, tout d'abord dans sa durée d'application, la Libye ayant décidé de faire coïncider l'année financière et l'année légale ; le plan porte donc maintenant sur la période d'avril 1973 - décembre 1975. Par ailleurs, le montant global des investissements prévus a été presque doublé (31) et une part plus importante consacrée à l'agriculture et particulièrement à un poste nouvellement créé : « Développement agricole intégré » non prévu initialement dans le plan ancien. Par ailleurs les secteurs de l'industrie du pétrole, des transports et communications bénéficient de crédits plus importants par rapport aux prévisions initiales.

L'état de sous-développement agricole et industriel du pays explique que cet effort d'investissement ne puisse s'accomplir que par un appel croissant aux importations payées, à concurrence de plus de 99,9 % par les exportations pétrolières, qui, pour les six premiers mois de 1972, ont totalisé 490 millions de dinars.

Les importations proviennent principalement (25 %) de l'Italie qui conforte très largement sa position (20 % en 1971) et voit ainsi, avec la situation privilégiée faite à l'ENI, son avenir libyen sous un très bon jour. Les autres fournisseurs principaux sont la Grande-Bretagne (9 %), l'Allemagne de l'Ouest (9 %), la France (7 %) et les Etats-Unis (6 %) ; ces cinq

(30) Cf. col. 3, 4 et 5.

(31) Cf. col. 1 et 2.

TABLEAU IV
En milliers de D.L.

	Nouveaux crédits de développement		Anciens crédits de développement		1971 - 72 (1)
	1.4.73 - 31.12.75	1.4.73 - 31.12.73	1972/73 - 1974/75	1972/73	
	(1)	(2)	(3)	(4)	
Agriculture et réforme agraire	137 906	39 923	165 000	53 000	50 400
Développement agricole intégré	278 128	65 450	-	-	-
Industrie et richesse minérale	238 154	79 777	174 456	48 148	32 000
Pétrole	164 564	36 370	122 000	31 658	21 600
Electricité	190 513	58 105	103 000	32 000	21 500
Transport et communications	190 332	53 304	163 780	47 000	39 800
Education et formation	189 290	48 207	107 572	39 838	30 200
Santé Publique	70 963	16 712	47 000	13 830	17 000
Travail (*)	24 343	6 596	16 125	8 245	5 100
Jeunesse et affaires sociales	14 046	4 011	-	-	-
Habitat et utilités	277 850	76 900	124 762	51 737	40 000
Economie et tourisme	9 280	2 720	8 600	2 800	7 000
Information et culture	29 365	7 868	15 410	6 155	-
Gouvernement local (**)	129 968	41 380	99 000	30 000	31 800
Planification (***)	3 900	1 400	4 600	1 700	1 600
Développement administratif	2 515	555	-	-	-
Réserves pour projets	23 883	5 852	13 690	889	1 500
Total	1 975 000	545 000	1 165 000	367 000	300 000

* Travail et affaires sociales dans l'ancien plan
 ** Municipalités dans l'ancien plan.
 *** Planification et administration dans l'ancien plan.

Source : *Le pétrole et le gaz arabe* (100) 16 mai 1973 : 10.
 (1) *Le pétrole et le gaz arabes* (76) 16 mai 1972 : 11.

pays subviennent ainsi à près de 60 % des besoins du pays, alors qu'ils achètent 77 % de son pétrole.

En ce qui concerne la répartition par produits, viennent très largement en tête le matériel de transport (33 %) et les produits manufacturés (36 %), ainsi que les produits alimentaires (16 %) nécessités par le déficit croissant de la Libye en matière de produits agricoles. Au total les importations représentent pour les six premiers mois de l'année, 160 millions de dinars, ce qui laisse un excédent considérable, de l'ordre de 330 millions de dinars. Les réserves de la Banque Centrale s'élevaient d'ailleurs en juin à plus d'un milliard de dinars, la quasi-totalité en devises.

Si 1972 présente ainsi le prolongement des efforts accomplis par la Libye depuis 1969 dans la voie d'un « assainissement » de l'économie principalement par la diversification des activités pétrolières, le contrôle plus étroit de leur développement, et l'intervention croissante de l'Etat, l'année écoulée n'apporte pas, par contre, d'éclaircissements nouveaux sur la manière dont les dirigeants actuels entendent sortir leur pays de l'état de « sous-développement dans la richesse » où il se trouve actuellement. Si les projets d'union avec l'Egypte se concrétisent — mais les problèmes politiques sont loin, on le sait, d'être tous réglés — alors peut-être la complémentarité des deux pays dans un certain nombre de domaines sera-t-elle la solution ?

J. J. R.